

MAIRIE
de



THIVERVAL-GRIGNON

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Je reviens vers vous afin de vous informer des actions que nous menons concernant la présence des gens du voyage sur le site de Folleville.

Dès le début de leur présence, nous avons porté plainte et pris un avocat. Un constat d'huissier a été réalisé et compte tenu du nombre de dossiers à traiter par le Tribunal de Grande Instance, l'audience n'a eu lieu que le 2 septembre.

Nous n'avions pas communiqué cette information afin d'être le plus précautionneux possible vis à vis de la situation.

Le conseil des gens du voyage s'est présenté le 2 septembre à 12 heures, demandant un report d'audience pour le 30 septembre afin de constituer son dossier mais nous avons pu «limiter» cette demande en obtenant le report au 17 septembre.

Toutefois, l'avocat des gens du voyage a évoqué leur départ pour le 15 septembre et il va relayer notre demande afin qu'ils n'occupent plus les places de parking.
Nous allons être vigilants sur ce point.

Comme vous, je suis particulièrement agacée par cette occupation illégale du site et indignée par la longueur des procédures.

Nous avons un terrain intercommunal des gens du voyage qui répond à une obligation légale mais personne ne fait respecter l'obligation de s'y rendre.

Nous avons également un arrêté valide interdisant la présence des gens du voyage sur la commune, mais là encore personne ne nous aide à le faire appliquer.

Bien évidemment, nous ferons le nécessaire après leur départ afin de renforcer encore plus la sécurité du site. Cela est déjà prévu.

Je reste à votre écoute et je remercie ceux qui, via le site de la mairie, nous informent de l'évolution de la situation.

Comme vous, j'espère un dénouement proche à cette intrusion encore une fois illégale.
Il existe bien deux mondes, deux poids deux mesures et in fine un vrai sentiment d'injustice.

Je ne manquerai pas de vous tenir au courant de l'évolution de la situation en espérant que Folleville retrouve sa quiétude.

Bien à vous.

Nadine Gohard, Maire